Image not found or type unknown

recours plein contentieux indemnitaire après jugement au fond

Par **MONTE CRISTO**, le **16/06/2021** à **16:36**

Bonjour à vous,

En conflit avec ma Collectivité depuis 2 ans et demi, je viens d'obtenir gain de cause sur ma réintégration au poste de directeur sur l'illégalité de la procédure et l'incompétence sdu signataire de ma mutation annulée par le TA le 27 avril 2021; De quel délai puis-je disposer pour engager un recours de plein contentieux pour tenter de recouvrer les frais de préjudices multiples ?

Merci infiniment de votre éclairage

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés